

Auckland Regional Public Health Service Rātonga Hauora ā Iwi o Tamaki Makaurau



Working with the people of Auckland, Counties Manukau and Waitemata

**Dans le cas où votre
médecin vous adresse à
un spécialiste à l'hôpital
ou dans une clinique**

**Doctor Referral—French
June 2011**

Auckland Regional Public Health Service Rātonga Hauora ā Iwi o Tamaki Makaurau



Working with the people of Auckland, Counties Manukau and Waitemata

Le médecin vous a adressé à un spécialiste travaillant à l'hôpital ou dans une clinique. La consultation sera gratuite et vous ne devrez rien payer.

Vous recevrez une lettre de l'hôpital ou de la clinique portant une date et une heure de rendez-vous. Il faut normalement au moins trois mois pour obtenir un rendez-vous.

Lisez bien la lettre une fois que vous l'aurez reçue, ou demandez à quelqu'un de vous la lire. Il faut bien suivre les instructions qui vous y sont données pour confirmer votre venue au rendez-vous.

Si besoin, vous pouvez demander à l'hôpital ou à la clinique de convoquer un interprète. Vous pouvez demander à ce que cet interprète soit un homme ou une femme et qu'il/elle parle votre dialecte particulier.

Si vous devez changer ou annuler votre rendez-vous, veuillez appeler directement l'hôpital ou la clinique.

Si vous n'allez pas à votre rendez-vous, il vous faudra peut-être patienter longtemps pour en obtenir un autre, et vous pourriez être retiré de la liste d'attente.

L'hôpital enverra un rapport à votre médecin généraliste. Si vous avez plusieurs médecins généralistes, le rapport sera envoyé au médecin qui vous a adressé à l'hôpital ou à la clinique.

Préparez avec soin votre visite à l'hôpital ou à la clinique.

Il faudra prévoir un moyen de transport pour vous rendre à l'hôpital ou à la clinique qui vous laisse largement le temps d'arriver à l'heure prévue pour votre rendez-vous. Comptez une demi-heure une fois sur place pour trouver la clinique si c'est votre première visite ; il est important que vous soyez à l'heure au rendez-vous pour ne pas manquer votre tour.

Si vous avez des enfants, il est utile de demander à un proche ou un ami de s'en occuper, soit chez vous soit à l'hôpital pendant votre visite. C'est à vous de prendre les dispositions nécessaires dans ce sens.